

Pourquoi adhérer ?

Vos avantages

En adhérant à Patrimoine-Environnement
vous êtes au cœur de l'activité de l'association

- Intégrer un réseau national : 1000 adhérents individuels et 400 associations regroupant 30000 personnes physiques
- Être représenté dans diverses institutions et commissions de travail
- Bénéficier de conseils et de soutiens
- Participer prioritairement à nos actions juridiques et de formations : consultations et ateliers
- Recevoir la Revue annuelle thématique « Patrimoine et cadre de vie »
- Être référencé et communiquer sur notre site web
- Recevoir régulièrement l'actualité du patrimoine
- Etre invité gratuitement au Salon International du Patrimoine Culturel à Paris
- Soutenir et développer ce rassemblement nécessaire pour l'échange d'informations, l'organisation d'actions de sensibilisation, la représentation au sein d'instances dirigeantes et l'assistance juridique à ses membres

PATRIMOINE-ENVIRONNEMENT (LUR-FNASSEM)

20, rue du Borrégo—75020 Paris
Tél : 01 42 67 84 00
Fax : 01 42 67 53 46
contact@associations-patrimoine.org

Pour tout savoir sur les missions et les actions
de l'association
www.patrimoine-environnement.fr



Les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins
www.patrimoinedepays-moulins.fr

Patrimoine-Environnement
est présente sur les réseaux sociaux



Patrimoine-Environnement (LUR-FNASSEM) est une association nationale reconnue d'utilité publique et agréée par le Ministère en charge de l'Ecologie et du développement durable et par le Ministère de l'Education Nationale. Elle fait partie du G8 Patrimoine, instance de concertation et de réflexion auprès du Ministère de la Culture.

CONNAÎTRE
SENSIBILISER
FORMER
INFORMER
DEFENDRE



PATRIMOINE
ENVIRONNEMENT
LUR-FNASSEM

*Sauvegarde et valorisation du patrimoine bâti,
de l'environnement et du cadre de vie*

Sauvegarde et valorisation du patrimoine bâti et paysager

La fédération « **Patrimoine-Environnement** » résulte de la fusion en 2013 de la « Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux » avec la « Ligue Urbaine et Rurale pour l'aménagement du cadre de la vie française ».

Patrimoine-Environnement réunit aujourd'hui des personnes morales et des personnes physiques qui militent pour le développement durable, pour la protection et la mise en valeur de l'environnement, du patrimoine archéologique, architectural et touristique de la France, et pour l'amélioration du cadre de vie des français.

Patrimoine-Environnement est une association reconnue d'utilité publique, agréée par le Ministère chargé de l'Ecologie et du Développement durable et par le Ministère de l'Education Nationale. Elle fait partie du G8 Patrimoine, instance de concertation et de réflexion auprès du Ministère de la Culture.

Patrimoine-Environnement compte 1500 adhérents à travers la France, dont 400 associations.



Patrimoine-Environnement en 3 missions

Informier et mettre en réseau

Animation d'un site internet tout public pour informer sur l'actualité du patrimoine, proposer des informations pratiques sur la législation, partager expériences, recherches, domaines d'intervention etc...

Lettre d'information électronique bimensuelle distribuée à plus de 25 000 abonnés

Participation au Salon International du Patrimoine Culturel à Paris

Revue annuelle Patrimoine et cadre de vie, synthèse des problématiques actuelles et cahier thématique réunissant les contributions des meilleures spécialistes

Sensibiliser et éduquer

Coordination des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, ayant pour objectif de promouvoir le bâti ancien, les paysages et savoir-faire traditionnels auprès du grand public. Environ 1500 animations organisées chaque année dans toute la France

Organisation du concours national du « Meilleur petit journal du patrimoine », destiné aux scolaires pour leur permettre d'exprimer leur créativité en réalisant un petit journal sur le patrimoine bâti de leur commune

Organisation du Concours national des entrées de ville et de reconquête des franges urbaines visant à récompenser les projets qui contribuent à développer de nouvelles qualités urbaines, valoriser et enrichir le paysage ou encore lutter contre l'étalement urbain

Organisation de groupes de visites-conférences. L'entrée dans les groupes se fait par cooptation, en tenant compte à la fois de l'âge et aussi des possibilités d'accueillir de nouveaux membres.

CONNAÎTRE • SENSIBILISER • FORMER • INFORMER • DEFENDRE



Conseiller et défendre

Service juridique aux adhérents à l'aide de chroniques et de consultations (démolitions, projets immobiliers, fiscalité, assurance...)

Organisation d'ateliers d'information en régions avec le soutien de la Fondation du Patrimoine sur des thématiques aussi variées que l'urbanisme, les églises, le bâti ancien...

Organisation des Journées juridiques du patrimoine, colloque annuel national

Participation aux débats nationaux sur le patrimoine et les paysages dans le cadre de la Conférence nationale des associations de sauvegarde du patrimoine bâti et paysager

Actions de défense du patrimoine avec interventions auprès des pouvoirs publics, recours en justice, campagnes de presse...

Orientation vers des structures spécialisées pour des demandes particulières